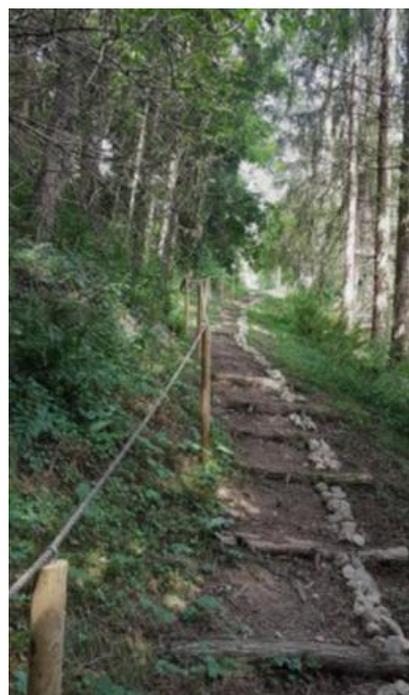


notre village

BULLETIN MUNICIPAL N° 73
SEPTEMBRE 2021



Horaires Mairie et Agence Postale Communale :

du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le vendredi⁽¹⁾ de 15 heures 30 à 17 heures 30

Tél. : 05.61.97.44.83 - Email : cassagne.mairie@orange.fr - Site internet : www.cassagne-31.fr

Page Facebook : Cassagne notre village

⁽¹⁾ Agence Postale Communale : le vendredi après-midi, seuls les objets avisés (colis ou courriers recommandés en instance) pourront être récupérés. Aucune autre opération ne sera effectuée : ni vente, ni affranchissement, ni opération financière.



Bonjour à vous,

Non rien n'a changé, le monde de demain, aujourd'hui donc, est le même. Les psalmodies du confinement en sont restées au stade des incantations.

Nous ne vivons pas dans un monde virtuel, certains peut-être. Pour nous dans notre quotidien, l'herbe pousse et le cantonnier est débordé, les demandes de service des administrés n'ont pas changé bien qu'elles soient devenues dans certains cas des exigences.

Où se nichent alors la tolérance, la solidarité, la bienveillance issues de l'ère COVID ?

Finalement, les bonnes résolutions ne prévalent que pour les autres et notamment la collectivité qui est devenue omnipotente et se doit de gérer le compromis entre services et coûts, de favoriser le bien-être individuel au détriment de l'intérêt collectif.

L'herbe pousse et le cantonnier est débordé.

Le conseil municipal continue comme avant quand l'herbe poussait et que le jardinier était débordé. Nous travaillons les projets retenus même si la réalisation n'est pas aussi rapide et exactement comme nous le désirons tous.

C'est avec bonheur qu'une partie du village a pu se retrouver pour la fête patronale. J'espère que cet événement marquera le retour des manifestations et activités collectives dans notre communauté.

Pour le reste, nous pourrions offrir à nos élèves des repas à la cantine à 0,80€ et 1€.

Nous remettons en place le ticket activité pour les moins de 16 ans.

Nous travaillons avec la communauté de communes pour limiter l'augmentation des coûts de la TOM (Taxe sur les Ordures Ménagères) même si nous ne sommes pas en accord sur le « comment ».

Nous continuons l'opération de rénovation de l'éclairage public.

La fibre arrive mais pas partout, cela ne saurait tarder pour tout le monde.

Une page se tourne : le départ de Marie-Christine pour le démarrage d'une autre carrière et la prise de poste de Fanny.

L'herbe pousse et le cantonnier est débordé.

La rentrée scolaire s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Le nombre d'enfants sur le site de CASSAGNE est stable.

Je vous dis à bientôt et je vous souhaite tous mes vœux de santé.

Philippe SOUQUET.

SOMMAIRE

Page 2	Editorial	Page 10	Fête patronale
Pages 3 à 4	Conseil Municipal	Pages 11 à 12	L'École
Page 4 à 5	Etat civil	Page 13	Qui sont ces enfants de Cassagne morts pour la France ?
Page 5	Information Mairie		
Pages 5 à 7	Actualités	Pages 14 à 15	L'écho des associations
Pages 8 à 9	Concours de fleurissement du village	Page 16	Nos Entreprises

Séance du 25 mai 2021

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2021.
- Approuvé la demande de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (à hauteur de 40%) et auprès du Conseil Régional d'Occitanie (30%) pour aider au financement de la rénovation et de l'aménagement des terrains de rugby (d'honneur et d'entraînement) de Bouque de Lens. Le coût prévisionnel du projet est de 23 132.52 € TTC. En plus de la rénovation des terrains, un point d'eau potable sera installé sur le terrain d'entraînement, ainsi qu'un système d'arrosage programmable. Enfin, une borne semi-automatique de sécurité sera mise pour contrôler l'accès à ce terrain.
- Approuvé le changement de prestataire pour les repas de la cantine scolaire. En effet, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) CASSAGNE, MARSOULAS, MAZERES SUR SALAT a décidé de signer une convention avec la cuisine centrale de LUGARAN (Mairie de GOURDAN POLIGNAN) pour une durée de 1 an.
- Approuvé le principe de la « cantine à 1 € » et de la tarification sociale. C'est un dispositif instauré par l'Etat pour les communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants, qui mettent en place une grille tarifaire pour les cantines de leurs écoles du 1er degré. Ces communes doivent proposer au moins trois tarifs distincts fonction du quotient familial ou des revenus avec au moins un tarif inférieur ou égal à 1 € et un supérieur à 1 €.
- Approuvé le contenu d'une convention à passer avec le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) pour que ce dernier installe sur un bien domanial (terrain où se fait le feu de la Saint Jean) un poteau électrique pour alimenter la maison construite par Baptiste BELLEGARDE.
- Approuvé la création d'un poste d'agent administratif pour une durée de 20 H par semaine, sur un contrat d'un an, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC). La personne recrutée sera chargée de gérer l'agence postale communale, et aidera au secrétariat de la mairie.
- Approuvé le dégagement manuel par l'ONF (Office National des Forêts) de la plantation de charmes sur la parcelle de la forêt communale descendant à la Carraou (cadastrée 7a) pour un montant de 690€ HT.
- Accepté le principe de l'acquisition de 60 m² de terrain à M. ORTHLIEB afin que la Mairie soit propriétaire de l'ensemble du chemin de ronde du Castéras (permettant notamment d'aller à l'arboretum et à la fontaine du Barry depuis la place de la mairie).
- Approuvé une décision budgétaire modificative afin de procéder à des réajustements des comptes.

Séance du 5 juillet 2021

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2021.
- Demandé un diagnostic énergétique pour le bâtiment Mairie / salle des Fêtes dont le coût à charge pour la commune s'élève à 5% du montant total soit environ 300 euros. (Reste du financement : 95% par l'ADEME, la Région et le SDEHG). Les documents nécessaires seront fournis au SDEHG.
- Décidé de procéder à la télétransmission des actes soumis aux contrôles de légalité (projet dénommé ACTES). Pour ce faire il a été choisi le dispositif « AGEDI-LEGALITE », commercialisé par le Syndicat AGEDI - 15002 AURILLAC CEDEX ; Autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le Préfet de la Haute-Garonne, afin de formaliser les modalités de ces échanges dématérialisés.
- Décidé de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1er septembre 2021, dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. L'emploi sera un temps complet d'une durée hebdomadaire de 35h.
- Accepté la cession de la grange de Sarradas, cadastrée WC 65 et 66, à un administré (M. Guillaume PERRARD). L'intervention d'un géomètre (COMMINGEO - DESSENS à SALIES DU SALAT) est prévue afin d'exclure de la vente la partie des parcelles sur lesquelles sont situés les points de tri sélectif, zone qui restera propriété de la commune. Décidé de confier le dossier à Maître Olivier FIS, Notaire à SALIES DU SALAT.

Séance du 10 août 2021

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juillet 2021.
- Contacté le SDEHG (Syndicat Département d'Énergie de la Haute-Garonne) afin d'améliorer l'éclairage du stade d'entraînement de rugby. Un avant-projet a été établi pour lequel la participation de la commune s'élèverait à environ 28 000 € (pris en charge pour moitié par la commune de MAZERES DU SALAT). Le conseil municipal a approuvé cet avant-projet.
- Approuvé la demande de subvention « amendes de police » en vue de l'opération d'aménagements de sécurité sur la RD 83 / Chemin des Castets (intersection).
- Approuvé la cession de terrains du Santet. (lots de terrains non urbanisables et lots de terrains dits « d'agrément »).
- Approuvé la création d'un poste d'agent contractuel pour une durée de 16H15 par semaine, sur un contrat de 6 mois à compter du 1er septembre 2021 (jusqu'au 28 février 2022 inclus). La personne recrutée sera chargée de gérer l'agence postale communale, et participera à la gestion de la cantine. Cette option de recrutement intervient en raison d'une carence de candidature pour un contrat PEC - Parcours Emploi Compétence - (Cf. délibération prise le 25/05/2021).
- Approuvé la tarification sociale selon le tableau ci-dessus, applicable du 1^{er} septembre 2021 au 14 juillet 2024 ; et a également annulé et remplacé les tarifs instaurés sur la précédente délibération du 25 mai 2021, dans laquelle une erreur matérielle s'était glissée.

Le prix du repas adulte est fixé à 5€.

QF inférieur ou égal à 899 €	0,80 € le repas
QF de 900 à 1 199 €	1,00 € le repas
QF de 1 200 à 1 799 €	2,70 € le repas
QF supérieur à 1 800 €	3,00 € le repas

Etat civil

Naissances :



- Lizzie PLANCHE VISIER le 18 juin 2021.
- Adèle LAGRANGE le 10 juillet 2021.

Mariages :

- Julien LOPEZ et Jérémy HUYBRECHTS le 26 juin 2021.
- Sophie MINCHELLA et Damien LENNE le 4 septembre 2021.



Mariage annoncé dans notre édition précédente :
Véronique RAUFAST et Eric DUWICQUET le 30 janvier 2021.
(Cf. photo à gauche)



Décès :

- Annie CAZABET le 5 mai 2021.
- Paul CAUJOLLE le 29 juillet 2021.
- Thierry REDONNET le 29 juillet 2021.

Information Mairie

RAPPEL

- Ramassage des encombrants organisé par la Commune

Dans le cadre du service de **ramassage des encombrants** organisé par la commune le 2ème mercredi de chaque mois, nous souhaitons effectuer un rappel sur la vocation de cette collecte.

Le service de ramassage que nous mettons à votre disposition **permet de collecter les encombrants, à savoir : mobilier (table, chaises, armoire...), matelas, sommiers, appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).**

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment, **ne seront pas collectés : gravats** qui doivent être amenés en déchetterie, **déchets verts** (herbe tondue, branchages ...), **pneus usagés** (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste), **bouteilles de gaz** qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte, **tôles ondulées, véhicules à moteur** (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

ATTENTION : Il ne s'agit pas d'un vide maison !

A plusieurs reprises, il a été constaté un nombre important d'encombrants dans certains foyers. Aussi, il nous paraît utile de préciser que lors de l'inscription auprès du secrétariat de Mairie, il conviendra d'indiquer les objets à collecter afin que notre employé municipal puisse s'organiser et se rendre chez tous les administrés demandeurs au lieu d'effectuer de nombreux allers-retours dans un même foyer pour évacuer de nombreux objets.

Il est donc impératif de donner le nombre et type d'éléments à transporter lors de l'inscription.

A ce titre, nous vous informons que nous nous réservons le droit de refuser des encombrants si ceux-ci représentent un volume trop important.

Actualités

- Fin des travaux Rue de la Mairie

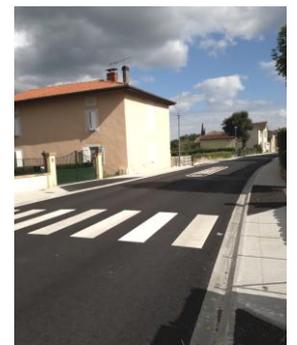
Ça y est les travaux sont terminés !

Suite à notre édition d'avril 2021, les travaux se sont poursuivis et achevés avec la mise en place de l'éclairage public, les raccordements particuliers, les trottoirs, la nouvelle chaussée, la pose des panneaux et la matérialisation des places, passages.

Voici quelques photos de la rue terminée :



Dans le sens Mairie vers le Pré
Commun





Dans le sens Pré Commun vers la Mairie

- Déploiement et commercialisation de la fibre

Le village est désormais partiellement couvert par la fibre optique. Cette technologie permet d'avoir des débits beaucoup plus rapides que ceux proposés par l'ADSL classique (basée sur le réseau cuivré). D'après Fibre31 (<https://www.fibre31.fr/eligibilite/>), certaines habitations doivent encore être reliées (informations au 01/09/2021), notamment sur une partie de la rue la Mairie (du côté de la place, vers le pré commun), au presbytère, sur une partie de la rue de Capsuran, au fond du Santet sur la gauche, sur une partie du chemin de la Gouttère et du quartier de Furne.

Les pictogrammes bleus signifient que les habitations ne sont pas encore reliées à la fibre, les verts que la fibre est disponible. (Cf. images ci-dessous).

Les quartiers suivants ne sont a priori pas encore couverts (mais ça ne devrait pas tarder) : l'Arial, la Rouaoude, Saouis et la route d'Escoulis.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'opérateur de leur choix, parmi ceux référencés (d'après Fibre31, <https://www.fibre31.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>).

L'intervention d'un technicien est nécessaire pour amener la fibre du bord de la route jusque dans le logement. En principe, les opérateurs le font gratuitement.

En ligne, les opérateurs permettent à chacun de tester l'éligibilité de son logement, qui peut parfois différer de ce qu'annonce Fibre31. Ça peut aussi varier en fonction de l'opérateur, le temps que chacun se relie au réseau de fibre récemment déployé.

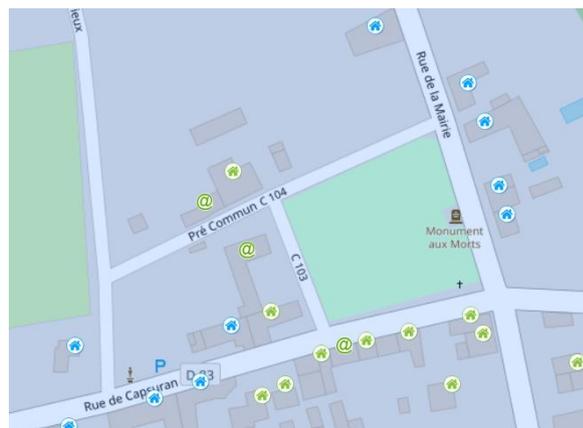
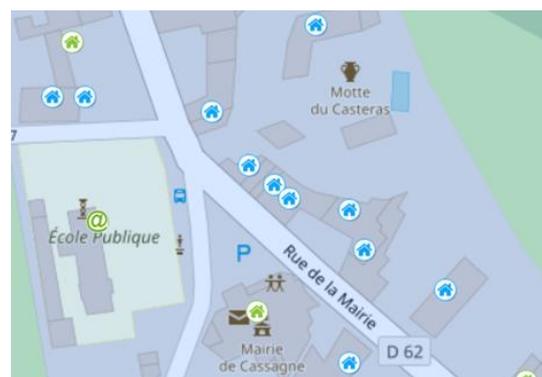
Ci-dessous, vous trouverez les liens internet montrant les cartes d'éligibilité à la fibre pour les quatre opérateurs « historiques ».

<https://www.bouyguestelecom.fr/reseau/cartes-de-couverture-reseau-fixe>

<https://www.free.fr/freebox/carte-fibre-optique/>

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

<https://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/>



- Sentier du Barry : fin d'aménagement par l'APEAI

Derniers travaux sur le sentier du Barry à Cassagne pour les jeunes de l'APEAI (Association de Parents d'Elèves et d'Animations Intercommunales). Débuté aux vacances de février, le sentier aurait dû être terminé à celles de Pâques si le confinement n'était pas passé par là. Toujours une dizaine de jeunes présents du territoire de Cagire Garonne Salat mais également des vacanciers venus de CLICHY !

A la pelle et à la brouette cette fois-ci c'est Johan GUIRAL qui a coordonné les travaux et l'équipe de jeunes : Oihan, Ewan, Phoebe, Mayly, Auguste, Enzo, Ilan, Erine, Yan, Angelo et Marco. Pour les jeunes, si en février avec 2°C de température le matin, ils ne se précipitaient pas dans l'eau chercher des galets, cette fois les 32°C constatés les incitaient à aller se tremper dans le Lens !

Les habitants de Cassagne ont félicité les jeunes pour cette initiative tel Gérard ARNAL : « j'ai 82 ans, ici c'est mon coin de jeunesse. On y faisait du canoë, du tennis. Il y a deux ans j'ai gratté la source au niveau de la fontaine et l'eau a recoulé. Avant, les habitants y venaient chercher de l'eau comme à celle de Capsuran un peu plus en amont. Il y avait aussi un passe gué - des pierres les unes derrière les autres - sur le Lens à proximité de la fontaine. Parce que les gens qui venaient des quartiers du haut pour aller à l'école passaient par ce gué, plutôt que de faire le tour par le pont de la Carrau. Il faudrait pouvoir remettre des pierres et le reconstruire. »

Pour Gérard les souvenirs affluent : "quand j'étais petit on attachait des boîtes de sardines et on faisait des petits canots en les ajoutant les unes aux autres. Un habitant pas très convaincu par la sécheresse due au changement climatique : « j'ai connu le Lens à sec complètement. Après la guerre il ne restait que des trous ! avec des écrevisses. »

Une fois terminé, le coin est agréable pour pique-niquer à condition qu'il ne soit pas dégradé, comme l'a malheureusement constaté Gérard ARNAL qui a remis plusieurs fois rondins et piquets jetés dans le fossé. Croisons les doigts !



(Article et photo Comminges Actu du 21/08/2021).

- Nouvelle carte d'identité (depuis le 2 août 2021)

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique.

Les conditions de renouvellement et de délivrance

A compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 12 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse. L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Durée de validité

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Retrouvez toutes les informations sur le site du service public (service-public.fr, rubrique « la nouvelle carte d'identité généralisée sur tout le territoire » et sur notre site www.cassagne-31.fr).

- A la ferme des Bessous avec l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) de l'APEAI



Ça s'est passé chez nous ! L'ALAE (géré par l'APEAI) de Cassagne et le GAEC des BESSOUS ont mené ensemble l'opération de fleurissement de la Ferme des Bessous dans le cadre du concours 2021 de fleurissement du village organisé par la Commune.

A travers ces quelques clichés, nous vous laissons le soin de découvrir les magnifiques réalisations que les enfants ont eu à cœur de concevoir, encadrés par les animateurs de l'ALAE.

Un goûter offert par Marie CAZENAVE aux enfants de l'ALAE, le jeudi 1er juillet 2021, a clôturé cette action.

A cette occasion, les enfants ont fait découvrir leur travail à leurs parents et à Delphine DUCROS et Joëlle GAILLARD représentant la Mairie et membres du jury du concours.

Nous tenons à remercier les enfants pour leur engagement et leur envie de bien faire, les encadrants de l'ALAE / APEAI pour leur imagination et tout le travail accompli, le GAEC des BESSOUS pour cette belle initiative... et le goûter très apprécié de tous !



Remise de la récompense (septembre 2021) par Delphine DUCROS à Marie CAZENAVE du GAEC des Bessous.



- Chez les particuliers

Comme prévu le jury du concours « Maisons fleuries » est courageusement passé samedi 24 juillet malgré la bruine, auprès des participants au concours !

Que de belles surprises et de talents cachés ! Nous avons pu admirer de belles agapanthes fleurant avec des dipladenias, quelques créations de Cassagnards se pavanant, (les créations ou les Cassagnards ?...), au milieu de bosquets fleuris.

Cette promenade parfumée a été l'occasion aussi de rencontrer les uns et les autres qui nous ont glissé quelques secrets de jardiniers avertis : du blanc sur les troncs fruitiers pour éviter les moisissures, les ramassages d'olives, la création de jardinières avec des palettes, la décoration d'art pour ouvrir les perspectives, le choix des plus coquins de bel Apollon, certainement pour faire rougir plus vite les tomates.

Bien sûr, tout le monde regrette les caprices de la météo. Il a fallu composer avec tantôt la chaleur, tantôt la triste fraîcheur humide. Cela a été enseignant pour tous. L'an prochain, le jury passera plus tôt, c'est promis aux alentours du 14 juillet.

Oui, l'an prochain ! C'est déjà lancé : les participants nous ont déjà fait part de leur désir de poursuivre cette aventure. Et même d'autres, qui ont peut-être la modestie de la violette et qui ne se sont pas inscrits mais qui ont quand même semé des gouttes de soleil dans le village, se disent prêts à jouer le jeu.

Le jury tient à féliciter chacun des participants pour leurs investissements et à les remercier pour l'accueil chaleureux qui lui a été fait.

La délibération du jury aura lieu au cours de la fête patronale de Cassagne en septembre.



Chez
M. et Mme
BAROUSSE



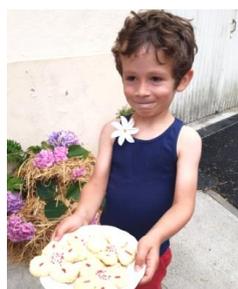
Chez
M.
LAPEYRE
et Mme
BOULAY



Chez
M. et Mme
MAXCH



Chez Mme
MENUGE
*(récompensée au
cours de la Fête
Patronale, cf.
rubrique).*



Chez Temoe
PERRARD
*(récompensé au
cours de la Fête
Patronale, cf.
rubrique).*



Chez Mme PUJOL,
pas de photo prise
car les réalisations
avaient défleuri.

*(récompensée au
cours de la fête
patronale, cf.
rubrique).*

Chez M. et
Mme PIOVAN
*(récompensés au
cours de la Fête
Patronale, cf.
rubrique).*



La fête patronale édition 2021 s'est déroulée le week-end des 11 et 12 septembre 2021, sous les meilleurs auspices !

Le samedi 11 fut l'occasion de réunir de nombreux paroissiens en l'Eglise du village.

Puis le dimanche 12, après le dépôt de gerbe, la remise des prix du concours du village fleuri a eu un franc succès malgré quelques participants excusés.

Pour cette 1^{ère} édition, nous avons décidé d'offrir à tous, en récompense pour leur participation, un citronnier chargé de fruits qui fut très apprécié. Comme chez Jacques MARTIN, dans sa célèbre émission, pour cette première année, tout le monde a gagné !

Nous leur avons donné rendez vous l'année prochaine pour encore plus de fleurs devant nos maisons.

Une mention spéciale a été attribuée au petit Temoe PERRARD qui tellement concerné nous avait même confectionné des petits sablés en forme de fleur lors du passage du jury. Un jeu et un livre lui ont été remis pour l'encourager.

Cette journée était ponctuée par un temps au plus beau, une température idéale et une bonne participation au repas puisque nous comptons pile 100 personnes. Un repas très apprécié et une ambiance au rendez vous !

Au vu des plats vides, après autant de jours sans convivialité, se rencontrer autour de cet excellent cassoulet cuisiné par Monsieur FENOUL fut un vrai bonheur pour chacun d'entre nous.

Le repas se termina par une imposante omelette norvégienne bien flambée !

Les Cigales n'ayant pas chanté tout l'été, se sont surpassées au Pré Commun ce dimanche 12 septembre ! Voir les 100 convives chanter à l'unisson fut un vrai bonheur.

La fête patronale 2021 s'est terminée, toujours dans la joie, vers 17h. Rendez vous maintenant pour celle de 2022 !



Remise des prix du concours de fleurissement du village

(photos colonne de gauche, de haut en bas)

- 1- Remise du prix à Temoe PERRARD, qui sur la photo du bas remercie M. le Maire.
- 2- M. LOISON reçoit le citronnier pour Mme PUJOL (sa belle-mère) ; Egalement présents sur la photo et récompensés, M. et Mme PIOVAN.
- 3- Mme MENUGE vient de recevoir son citronnier.



- Les effectifs :

Les deux classes de l'école de Cassagne comptent **51 enfants au total**, répartis comme suit :

Classe de Chantal DI FRANCO : 11 MS et 14 GS.

Classe de Gaëlle HULIN : 18 CP et 8 CE1.

- La rentrée et l'aide au cartable de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat :

Pour la rentrée scolaire 2021, l'opération "**aide aux cartables**" de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a été renouvelée !

Le vendredi 3 septembre, chaque élève s'est vu remettre par Monsieur Philippe SOUQUET (Maire) et Mme Joëlle GAILLARD (1^{ère} adjointe) un sac en tissu contenant les fournitures essentielles.

Nous avons immortalisé ce moment.



- La nouvelle tarification de la cantine :

Un nouveau prestataire a été choisi par les communes de l'Entente Intercommunale du R.P.I. à compter du mois de septembre 2021. Il s'agit de la **Cuisine centrale de Lugaran** qui dépend de la Mairie de Gourdan-Polignan (31420).

Le choix du prestataire sur le critère d'une cuisine de qualité préparée avec des produits frais locaux et de saison, a une incidence sur le coût du repas payé au prestataire : 4,10 € contre 2,85 € actuellement.

Ce prix du repas facturé par le nouveau prestataire aurait nécessité une hausse des tarifs pour les familles à partir de septembre 2021 calculés selon leur quotient familial (QF) :

- 3,00 € contre 2,85 € actuellement pour un QF inférieur à 600 €
- 3,25 € contre 3,00 € pour un QF compris entre 600 et 999 €
- 3,50 € contre 3,15 € pour un QF supérieur ou égal à 1000 €.

L'Etat par l'intermédiaire du Ministère des solidarités et de la santé a instauré le dispositif « **Cantine à 1 €** » qui consiste à faire bénéficier pendant trois ans à certaines collectivités d'une subvention de 3 € pour chaque repas facturé à 1 € ou moins aux familles et à l'autre condition de créer une tarification sociale comprenant au moins trois tarifs.

Le but de cette opération est de soutenir les collectivités dans la mise en place de la tarification sociale de leurs cantines et de permettre d'alléger le coût de la facture aux familles modestes.

Dans le cadre de cette mesure, les communes de l'Entente du R.P.I. ont décidé de solliciter cette aide financière auprès de l'Etat. Cette dernière permettra d'atténuer le prix du repas facturé aux familles et ce, sur une période de trois ans.

La tarification sociale s'établira comme suit :

- QF inférieur ou égal à 899 € : 0,80 € le repas
- QF de 900 à 1199 € : 1 € le repas
- QF de 1200 à 1799 € : 2,70 € le repas
- QF supérieur ou égal à 1800 € : 3 € le repas

- L'école de Cassagne recherche 2 jeunes en service civique

Présentation :

Le service civique interviendra auprès des deux classes, une classe de maternelle et une classe de CP-CE1, afin d'aider les enseignants à mettre en place des activités pédagogiques. Il pourra animer des activités en petits groupes au sein de la classe. Proposer des animations lors des récréations, accompagner les sorties scolaires,...

Contact :

Gaëlle HULIN, Directrice
05.61.90.53.99
ce.0310384Z@ac-toulouse.fr
ECOLE PRIMAIRE - Village
31260 CASSAGNE

Quand ?

À partir du 1^{er} septembre 2021 (10 mois, 30 h/semaine)

Combien de postes disponibles ?

2

Quel organisme ?

Académie de TOULOUSE

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non

Qui sont ces enfants de Cassagne morts pour la France ?



Quatrième édition, quatrième nom figurant aux archives et dont l'acte de décès a été retranscrit à l'état civil de Cassagne :

BARRAU Jean

BARRAU Jean

Mort pour la France le 02-02-1917
(Lyon, Hôpital auxiliaire N°20, France)
Né(e) le/en 27-01-1895 à Cassagne
(31 - Haute-Garonne, France)

22 ans et 6 jours

Carrière :

Statut militaire - Terre

Grade Sous-Lieutenant

Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc
Classe 1916

Bureau de recrutement : Saint-Gaudens
(31)

Matricule au recrutement : 520

Mention Mort pour la France

Lieu de transcription du décès :
Cassagne (31 - Haute-Garonne, France)



Si vous venez à constater une information erronée, nous vous remercions de nous le faire savoir.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BARRAU**

Prénoms *Jean*

Grade *1^{er} Lieutenant*

Corps *Infanterie Coloniale du Maroc*

N° Matricule. { *520* au Corps. — Cl. *1916*
520 au Recrutement *11 Gaudens*

Mort pour la France le *2 février 1917*
à *Lyon Hôpital Aux^{li} N°20*

Genre de mort *des suites de blessures de guerre*

Né le *27 Janvier 1895*
à *Cassagne* Département *11^e Garonne*

Arr^{is} municipal (p^{our} Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le.....
par le Tribunal de *St Gaudens*
acte ou jugement transcrit le *desmier domicill*
à *Cassagne (H Garonne)*
N° du registre d'état civil.....

534-705-1921. [96433.]

MCS Montagne

La météo un peu capricieuse et pas vraiment de saison a légèrement perturbé le planning du MCS Montagne cet été.

Nous avons été contraints de reporter certaines sorties et même d'annuler le week-end à Gavarnie qui s'annonçait pourtant prometteur, ce n'est que partie remise !

Le club a participé au Forum des Associations le samedi 4 septembre à Mane avec la participation de deux membres émérites du Bureau, Isabelle BARTHE et Jean-Michel CAZABET.

Auront également lieu pendant ce mois de septembre une randonnée de quatre jours dans les Encantats en Espagne et le traditionnel week-end de fin de saison dans la région de Lescun. Le tout en supplément des sorties à la journée les mercredis, samedis et dimanches.

Suivra ensuite le samedi 16 octobre l'Assemblée Générale de l'association à Cassagne.

La saison 2021-2022 débutera le 1^{er} octobre, elle sera l'occasion de célébrer les 30 ans de notre club, de nombreuses manifestations sont prévues à cet effet, nous vous tiendrons au courant.



Bonne rentrée à tous les Cassagnards !

Contact : mcsmontagne@gmail.com



MCS Cyclotourisme

Les vacances d'été 2021 sont terminées !

Déjà diront les uns, enfin diront les autres.

Pour les cyclos du MCS, c'est aussi la rentrée après quasiment deux mois d'un repos tout relatif : plusieurs cols à gravir pour certains, participation à la Semaine Fédérale de Valognes dans la Manche pour d'autres et suite du périple en Normandie (très belle région malgré une météo en mode maussade) pour les mêmes, séances d'home-trainer pour les suivants, farniente tout simplement pour les derniers.

C'est donc la rentrée sur nos parcours préférés du Comminges et du Couserans.

Il est encore temps de prendre une adhésion pour 2021, et cette licence sera valable pour 2022, sous conditions.

Ainsi nous vous attendons très nombreux pour cette fin de saison et la prochaine.

Contact : jacque.lapevre@orange.fr



MCS Gymnastique

Cette année encore les contraintes sanitaires ont stoppé notre saison de gym.

Avec plus d'une vingtaine de licenciées et un groupe qui accueillait de nouvelles adhérentes, les conditions étaient pourtant réunies pour que l'année se déroule au mieux.

Pour assurer une continuité de l'activité sportive, Mélodie nous a proposé des vidéos mises en ligne mais nous souhaitons retrouver au plus vite nos séances collectives.

Cette année les cours de gym débiteront le **mercredi 22 septembre à 20h30** à la salle du 1er mai de Mazères toujours animés par Mélodie MASSAT ; le planning des cours de yoga reste à définir.

Nous proposons toujours une séance de découverte gratuite et le prix de la cotisation annuelle pour la licence reste fixé 40€.

Vous pouvez nous joindre par mail : gymloisir.mcs@laposte.net

Bonne rentrée sportive à tous !

Notre bureau :

Roselyne PUGIBET
Présidente

Sandrine DURRIEU-
DECAP Trésorière

Isabelle HERNANDEZ
Secrétaire

BCM Tennis

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis prépare la rentrée avec la reprise des cours le lundi 6 septembre ; les inscriptions sont prises par mail et en présentiel lors des forums des Associations des 4 et 11 septembre dernier. Le BCM Tennis a organisé deux après-midi portes ouvertes le dimanche 29 août avec initiation au tennis et Padel et le dimanche 5 septembre avec initiation au tennis, Padel et Fit tennis.

Le BCMT est un club de tennis dynamique, avec plus de 120 licenciés, deux entraîneurs diplômés et un assistant moniteur. Tout au long de l'année, les occasions de jouer sont nombreuses puisque les enfants comme les adultes peuvent jouer en équipe ou individuellement et participer à des animations diverses, quel que soit leur niveau. Une école de tennis avec des cours collectifs jeunes (de 5 à 18 ans) et adultes. « Du tennis pour tous » qui énumère tout ce qui est proposé : tennis loisirs avec accès aux cinq courts pour jouer en famille ou entre amis, du tennis compétitif avec des rencontres par équipes.

Les groupes sont formés comme suit : baby-tennis pour les 3 à 4 ans, mini-tennis pour les 5 à 7 ans, initiation, perfectionnement et compétition pour les 8 à 18 ans et pour les adultes. Nouveauté pour la saison 2022, la mise en place de cours de Padel enfant à partir de 13 ans et adultes, la mise en place du FitTennis à partir de 8 ans.



SAISON 2022

BCM TENNIS

Le club compte plus d'une centaine de licenciés et bénéficie d'une école de tennis, Padel et Fit tennis tous niveaux du lundi au samedi et plusieurs équipes jeunes et adultes participant toutes aux différentes compétitions locales, départementales et régionales.

STRUCTURES

2 courts extérieurs à Cassagne
3 courts extérieurs à Boussens
1 salle polyvalente à Mazères
1 salle omnisport à Boussens
1 salle de Padel à Boussens

CONTACTS

Les enseignants du Club :
FAGGIONATO Marc 06 85 64 67 76
PALAZZI Fabrice 07 77 83 44 69
NGUYEN Jean-Marie 06 04 48 54 62

Adresse mail du Club :
bcm-tennis@orange.fr

REPRISE DES COURS
LUNDI 6 SEPTEMBRE

TARIFS ANNUELS

POUR TOUS : COTISATION (Adhésion au club, licence et accès aux courts)

JEUNES 50 € ADULTES 70 €

POUR LES PLUS MOTIVÉS : DIFFÉRENTES FORMULES DE COURS

Les entraînements sont dispensés par deux professeurs diplômés d'État Marc FAGGIONATO et Fabrice PALAZZI et un éducateur tennis Jean-Marie NGUYEN

COURS TENNIS	JEUNES	ADULTES
Baby-Tennis 30 minutes par semaines	45 €	/
1h par semaine	60 €	100 €
1h30 par semaine	80 €	120 €
1h30 + 1h30 par semaine	130 €	180 €
<u>COURS PADEL (A partir de 13 ans)</u>	80 €	120 €
1h30 par semaine		
<u>FIT TENNIS (A partir de 8 ans)</u>	20 €	40 €

+ Réduction Famille à partir du 3ème licencié / CHÈQUES VACANCES / COUPONS SPORTS ACCEPTES / 1 ou plusieurs chèques avec étalement possible d'encaissement

AUTRES FORMULES CLUB

LOCATION COURS

Padel 1h 5 € par personne
tennis 1h 5 € par personne

FIT TENNIS (A partir de 8 ans)
(Pas d'accès aux installations de Tennis ni de Padel)

Jeunes 50 € Adultes 70 €

CARTE ÉTÉ (01/07 au 31/08)

Jeunes 50 € Adultes 70 €

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis », Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.

Quelques dates importantes de la saison : Le loto du BCM le 6 Mars 2022, le tournoi Adulte aura lieu du 9 au 23 avril 2022 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 20 au 27 août 2022 avec rassemblements du 20 au 21 Août 2022, mise en place de stages durant la saison aux vacances scolaires et durant l'été.

Contact : bcm-tennis@orange.fr ou par téléphone 05 61 90 32 99 ; 06 85 64 67 76 (Marc) ; 07 77 83 44 69 (Fabrice) ; 06 04 48 54 62 (Jean-Marie). Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis », Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.

MCS Rugby

Après une saison 2019 / 2020 terminée prématurément pour cause de COVID, alors qu'une qualification bien méritée pour les phases finales était acquise, suivie de celle 2020 / 2021 qui n'a duré qu'un mois et demi, tout semblait compliqué pour maintenir une activité rugbyistique dans notre vallée.

Faisant front, un noyau dur formé par une bande de copains motivée et un encadrement qui l'était tout autant, a réussi, quand les contraintes sanitaires l'ont permis, à se retrouver au moins une fois par semaine pour garder le contact. Puis doucement à l'entrée de l'été, la FFR et la ligue Occitanie ont fait avancer les choses. Le MCS a donc relancé sa saison. Peu ou pas de départs enregistrés, quelques retours appréciés de joueurs de qualité ayant opéré à un échelon supérieur qui apporteront leurs compétences au groupe et la montée de juniors qui amèneront leur fougue et leur insouciance à leurs copains. Un encadrement étoffé s'est également constitué. Les « rouge et noir » sont en ordre de marche ; la saison qui s'ouvre et qui nous l'espérons arrivera à son terme, peut être abordée avec confiance.

Pour la débiter, le challenge du Comminges annulé en 2020 a permis une revue d'effectif.

Si le premier match face à l'Union CAZERES LE FOUSSERET s'est soldé par une courte défaite (18 à 15), la finale du Trophée qui opposait le MCS à l'Union Sportive MONTREJEAU GOURDAN POLIGNAN a vu une large victoire de nos représentants.

Dans une poule de championnat Occitanie, qui est à peu de chose près la copie conforme de celle de la saison passée, avec trois derbies : MONTREJEAU qui a ouvert la saison le 19 septembre au pied du Mont Royal, CAZERES LE FOUSSERET où nous nous rendrons le 31 octobre et MONTESQUIEU VOLVESTRE que nous recevrons le 28 novembre, les autres adversaires seront de connotation Armagnac Bigorre avec TRIE/BAÏSE que nous hébergerons le 30 octobre pour le premier match à domicile, mais également VIC FEZENSAC - POUYASTRUC - LES BARRONIES et les COTEAUX DE L'ARRET.

Cette poule de neuf terminera ses matchs le 27 mars 2022 avec, tous les amateurs de balle ovale des berges du Salat le souhaitent, une belle place qualificative pour les phases finales.

Photos :

1 - A gauche : autour de Joël MARCEL et Vincent RIBERE, Sébastien ROUGEMAILLE, Sébastien ABADIE, Mathieu GALEY et Aurélien GARDELLE ont étoffé l'encadrement sportif.

2 - A droite : des joueurs motivés à l'écoute de leur encadrement.



Electricité Générale
 AMOUROUX Daniel
 Tél. 05.61.97.46.46
 & 06.01.91.50.98
 Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie
 ANGLADE Bernard
 Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie
 ROUGÉ Alexy
 Tél. 05.62.01.47.52
 & 06.33.81.60.09

Garage automobile
 MARTI Pascal
 Tél. 05.61.97.44.19

Maçonnerie
 SUTRA Rémi
 Tél. 06.62.03.86.47

Rénov Toit 31
 Charpente, couverture, zinguerie et
 maçonnerie générale
 Tél. : 06.15.30.24.68
 Email : renovtoit31@outlook.fr

Ostal Cassinia
 Maison de vacances
 Tél. : 06.10.28.29.46
 Email : info@ostal-cassinia.com

Industrie
 3 M Purification
 Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation Agricole ovine et
 fromagerie**
 LES BESSOUS
 (G.A.E.C.)
Magasin de producteurs
 www.lesbessous.fr
 Tél. 06.25.87.64.19
 Email : sarl@lesbessous.fr

Peinture
 HERNANDEZ Jean-Michel
 Tél. 05.61.97.44.77

Peinture
 MARSOLAN Christophe
 Tél. 06.42.09.70.66

Entretien et création d'espaces verts
 MONNEREAU Stéphane
 Tél. 06.83.59.03.20

Fabrication sacs à main en Tissu
 COFIN TEA
 Tél. 06.78.78.26.87
 Site : www.etsy.com

AXA Epargne et Protection
 NOGIER Larissa
 Tél. 06.47.40.26.02
 Email : larissa.nogier@axa.fr

Création numérique
 FERNANDES Fabien
 Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire
 LONGUEVILLE Christine
 Tél. 06.61.64.14.97

Entreprise façades
 RAJA Vincent
 Tél. 06.26.33.06.35

Aménagements Intérieur/ Extérieur
 Origin'Bois du sol au toit
 (Charpente-Couverture-Zinguerie)
 Tél. 06.27.91.77.90

Animation Chant
 PIOVAN Cécile
 Mezzo Soprano Chanteuse lyrique
 Tél. 06.62.96.35.59
 Email : piovan_cecile@hotmail.fr

Psychologue
 DUCROS Delphine
 Tél. : 06.24.10.27.74

**Terrassement-Enrochements-petits
 réseaux**
 VERNIER T.P.
 Tél. 06.12.43.16.46

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous en informer en transmettant un mail à l'adresse
cassagne.mairie@orange.fr

Les Remerciements du comité de rédaction

Nous espérons que cette édition automnale vous trouvera en bonne santé.

Le bilan que nous pouvons établir depuis notre dernier numéro apparaît positif : les travaux Rue de la Mairie sont terminés, la fibre a été déployée et un grand nombre d'administrés va pouvoir bénéficier de sa commercialisation, le village fut fleuri et le chemin menant à la Fontaine du Barry terminé !

L'heure de la rentrée des classes a sonné, les enfants de nos écoles ont été dotés des fournitures scolaires essentielles et les familles vont pouvoir bénéficier d'une tarification sociale à la cantine.

C'est également avec joie que nous avons pu organiser la Fête Patronale. Celle-ci fut une véritable réussite tant le plaisir de se retrouver animait ses participants.

Alors oui, là où certains diraient qu'effectivement tout ceci est positif, d'autres diront qu'il y a encore des choses à faire, des chantiers à mener, des herbes hautes à couper... n'ayez crainte, les chantiers sont lancés ; la notion du (long) temps « administratif » qui conduit à l'impatience, ne doit pas faire perdre la notion du raisonnable et de la décence quant à ce que peut réaliser une commune de la taille de la nôtre, avec les moyens qui sont les siens.

Merci pour votre attention.

